

Questions orales

Le ministre pourrait-il nous dire quelle suite le gouvernement du Canada entend donner à ces demandes?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, il y aura des élections en Roumanie le 20 mai. Le gouvernement roumain a indiqué qu'ils sont prêts à recevoir des observateurs de l'étranger.

[Traduction]

Comme la députée l'a indiquée, une requête a été adressée au premier ministre. Et, la semaine dernière, au cours d'une réunion que vous avez convoquée, Monsieur, les trois partis ont convenu de former une délégation, composée de membres de tous les partis, qui pourrait se rendre en Roumanie avant les élections et y rester pendant toute la période électorale.

Nous estimons que cette contribution du Canada pourrait être utile et nous sommes impatients de travailler avec les députés pour nous assurer que la délégation parlementaire canadienne sera en mesure d'agir utilement en Roumanie.

* * *

LES PÊCHES

L'hon. Roger C. Simmons (Burin—Saint-Georges): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au très honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Il n'est pas sans savoir que vendredi dernier, le Conseil canadien des pêches a publié un rapport préparé par l'Institut canadien des océans au sujet de la surpêche dans l'Atlantique Nord-Ouest.

Dans ce rapport, on dit exactement ce que nous affirmons depuis longtemps, à savoir que le moment est venu pour le premier ministre de faire preuve d'initiative dans cette question, d'en faire une priorité et de l'aborder au plus haut niveau diplomatique.

Le ministre accepte-t-il de donner suite à une des recommandations du rapport, c'est-à-dire de tenir cette année un symposium international afin de tenter de résoudre le grave problème de surpêche de la part des flottes étrangères au-delà de la limite des 200 milles?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, pour tout dire sur le rapport du Conseil des pêches du Canada, je voudrais préciser qu'on y a félicité également le gouvernement

d'avoir pris au sérieux les menaces que la surpêche étrangère faisait peser sur l'industrie de la pêche canadienne.

Le premier ministre s'est mis en rapport avec les dirigeants européens. Mon collègue, le ministre du Commerce extérieur, l'ancien ministre des Pêches et des Océans et moi-même nous occupons activement de ce dossier. Le ministre du Commerce extérieur et le ministre des Pêches et des Océans rencontreront les dirigeants de la Communauté européenne à Dublin, en Irlande, la semaine prochaine.

En ce qui a trait à la proposition en question, nous avons déjà pris des mesures en ce sens. Nous avons des entretiens avec d'autres pays intéressés par le droit de la mer en vue de jeter les bases qui pourraient conduire à l'établissement d'un régime international permettant d'obtenir les résultats recherchés par le Conseil des pêches.

M. le Président: La parole est au député de Burin—Saint-Georges pour une brève question supplémentaire.

L'hon. Roger C. Simmons (Burin—Saint-Georges): Monsieur le Président, je suis heureux de voir que le ministre a déjà pris connaissance du rapport.

Peut-il nous dire ce qu'il pense de la proposition soumise dans le rapport selon laquelle il faut prendre des mesures draconiennes afin de résoudre ce problème et notamment, au besoin, arrêter et poursuivre les intéressés, ce qui revient, en d'autres termes, à accorder au Canada une juridiction unilatérale sur la limite des 200 milles, afin qu'il puisse contrôler les stocks transnationaux. Est-il d'accord avec cette recommandation et que fait le gouvernement, afin d'obtenir cela?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, en fait, j'ai répondu à cette question au sujet des discussions que le Canada a amorcées—et je le souligne—au sujet de l'extension des régimes internationaux actuels.

Le député sait pertinemment, comme tous les députés dans cette enceinte, qu'il est inutile que le Canada prenne des mesures unilatérales qui seront déclarées contraires au droit international et qui n'auront aucun effet dans les circonstances. Il faut d'une part, persuader les Européens de respecter le régime de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest et d'autre part, tenter d'accroître l'efficacité du droit international; et c'est ce que nous faisons.